

MESSAGE DU SAINT-PÈRE BENOIT XVI À L'OCCASION DU 3<sup>o</sup>  
SÉMINAIRE INTERNATIONAL EGLISE ET SPORT DONT LE  
THÈME ÉTAIT : SPORTS, ÉDUCATION ET FOI: POUR UNE  
NOUVELLE ÉTAPE DANS LE MOUVEMENT SPORTIF  
CATHOLIQUE.

A mon vénéré frère, Stanislaw Cardinal Rylko,  
Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs

Avec grand plaisir je vous envoie une salutation cordiale, au secrétaire, aux collaborateurs du Conseil Pontifical pour les laïcs, aux représentants des organisations catholiques qui travaillent dans le monde du sport, les dirigeants des associations sportives nationales et internationales et à tous ceux qui participent au séminaire d'étude sur le thème : " sports, éducation et foi : Pour une nouvelle étape dans le mouvement sportif catholique, " organisé par la section Eglise et Sport de ce dicastère.

Le sport offre un grand potentiel en particulier dans l'éducation de la jeunesse et, par conséquent, tient une grande place non seulement dans l'utilisation du temps des loisirs, mais également dans la formation de la personne. Le Concile Vatican II a voulu l'inclure parmi les moyens qui appartiennent au patrimoine commun de l'humanité et qui sont appropriés à la perfection morale de l'homme et de sa formation ( Cf " Gravissimum Educationis, " numéro 4 ).

Si cela vaut pour les activités sportives en général, c'est à plus forte raison pour cela que cela doit être effectué dans les oratorios, dans les écoles et dans les clubs sportifs, afin d'assurer une formation humaine et chrétienne des nouvelles générations. Car j'ai eu l'occasion de le rappeler récemment, nous ne devons pas oublier que le " sport, pratiqué avec passion et vigilant au sens moral devient, particulièrement pour la jeunesse, la condition physique devient un sain esprit de compétition , école de formation en valeurs humaines et spirituelles, moyens privilégiés de croissance personnelle et de contact avec la société " ( message aux participants du championnat du monde de natation, 1<sup>o</sup> août 2009 ).

A travers les activités sportives, la communauté ecclésiale contribue à la formation de la jeunesse, offrant un cadre adapté à sa croissance humaine et spirituelle. En fait, quand elles sont dirigées vers le développement intégral de la personne et sont

organisées par du personnel qualifié et compétent, les initiatives sportives se révèlent comme des occasions propices dans lesquelles les prêtres, religieux et laïcs peuvent devenir des éducateurs et professeurs vrais et appropriés à la vie des jeunes. Par conséquent, il est nécessaire que, à notre époque -- dans ce que nous voyons le besoin urgent d'éduquer les nouvelles générations -- l'Eglise continue à soutenir le sport pour les jeunes, notamment en exploitant pleinement les activités de compétition dans ses aspects positifs, comme par exemple, dans la capacité à stimuler la compétitivité, le courage et la ténacité dans la poursuite des objectifs évitant, cependant, toutes les tendances qui pervertissent sa nature même avec le recours aux pratiques qui sont également dangereuses pour le corps, comme c'est le cas avec le dopage. Dans une action formatrice les coordinateurs, les gestionnaires, les techniciens et les opérateurs catholiques doivent être considérés comme des guides expérimentés pour les adolescents, les aidant à développer leur potentiel sportif sans négliger la qualité des vertus humaines et chrétiennes qui rendent la personne complètement mature.

Dans cette perspective, je trouve très utile que cette troisième conférence de la section " Eglise et Sport " du Conseil Pontifical pour les laïcs porte son attention sur la mission spécifique et l'identité catholique des associations sportives, des écoles et des oratorios gérés par l'Eglise. Je souhaite sincèrement que cela aide à comprendre les nombreuses et précieuses opportunités que le sport peut offrir à la pastorale des jeunes et tandis que je vous souhaite une réunion fructueuse, je vous assure de mes prières appelant sur les participants et sur ceux qui sont impliqués dans la promotion des activités sportives saines, en particulier dans les établissements catholiques, la conduite de l'Esprit Saint et la protection maternelle de Marie. Avec ces sentiments, je vous envoie à tous ma bénédiction apostolique.

Au Vatican, le 3 novembre 2009

BENEDICTUS PP. XVI

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana